

**RÉPONSES D'HYDRO-QUÉBEC DISTRIBUTION  
À LA DEMANDE DE RENSEIGNEMENTS N° 1  
DU ROÉÉ**



## **Prévision des prix des combustibles**

**1. Référence : Pièce HQD-1, Document 2, page 49 de 291, Tableau 2A-4.**

### **Demande :**

1.1 Compte tenu des prix du pétrole brut (WTI) qui oscillent entre 85 \$US et 100 \$US le baril depuis novembre 2007, Hydro-Québec considère-t-elle que sa prévision de 74,84\$ pour 2008 est toujours valable? Veuillez justifier.

### **Réponse :**

**Le plan d'approvisionnement du Distributeur reflète et prend en compte l'information disponible au moment de son dépôt. Le Distributeur considère que la prévision du prix du pétrole brut qui y est présentée est toujours valable dans le cadre du Plan d'approvisionnement 2008-2017.**

1.2 Veuillez élaborer sur les impacts pour le présent dossier d'un écart de prévision important pour le prix du pétrole.

### **Réponse :**

**Comme le Distributeur l'a mentionné à plusieurs reprises, une amélioration de la position concurrentielle de l'électricité engendre des ventes plus importantes aux secteurs Domestique et agricole et Général et institutionnel alors qu'une détérioration de la position concurrentielle de l'électricité occasionne des ventes moins importantes à ces mêmes secteurs.**

1.3 À quel moment Hydro-Québec effectuera-t-elle une mise à jour de ses prévisions de prix des combustibles? Veuillez justifier votre choix.

### **Réponse :**

**La prévision des prix des combustibles sera mise à jour pour les années 2008 et 2009 lors du dépôt du prochain dossier tarifaire du Distributeur et pour les années subséquentes lors du dépôt de l'état d'avancement 2008 du plan d'approvisionnement.**

## **Moyens pour satisfaire les besoins de pointe**

**2. Référence : Pièce HQD-1, Document 1, page 42 de 60, lignes 5 à 7.**

**Préambule : « Le Distributeur conclut que les moyens techniques d'interruption sont en place dans l'industrie et qu'il serait possible, au besoin, d'augmenter la contribution de ce type de programme. »**

**Demande :**

**2.1 Hydro-Québec a-t-elle estimé le potentiel technique et/ou technico-économique de ce moyen pour son réseau intégré?**

**Réponse :**

**Oui.**

**2.2 Dans l'affirmative, veuillez fournir l'estimation de ce potentiel ainsi que toute étude réalisée sur ce sujet.**

**Réponse :**

**L'option d'électricité interruptible a fait l'objet de consultation auprès de l'AQCIE et du CIFQ de janvier à avril 2006. Ces associations ont alors consulté leurs membres respectifs avec les modalités proposées et ont confirmé que le Distributeur pouvait compter sur un potentiel d'effacement de 800 MW à 1 000 MW pour l'hiver 2006-2007 et les hivers suivants. (R-3603-2006, pièce HQD-1, Document 1, pages 10 et 13).**

**Selon l'expérience acquise et l'historique d'adhésion des clients dans le cadre des options offertes depuis 2000 (puissance interruptible II en 2000-2001 et électricité interruptible depuis 2003), le potentiel technique est évalué à plus de 1 000 MW. La faisabilité de ce potentiel est toutefois tributaire des conditions de marchés et des modalités tarifaires proposées.**

**2.3 Dans la négative, Hydro-Québec considère-t-elle qu'il serait possible et souhaitable de réaliser une telle étude? Veuillez justifier votre position.**

**Réponse :**

**Sans objet.**

**3. Référence : Pièce HQD-1, Document 1, pages 42 et 43 de 60.**

**Préambule : « 2. Explorer les options de gestion de la consommation  
Il s'agit de définir les potentiels disponibles en gestion de la  
consommation... »**

**Demande :**

3.1 L'efficacité énergétique fait-elle partie des options de gestion de la consommation envisagés dans cette section? Veuillez justifier.

**Réponse :**

**Les options de gestion de la consommation dont il est question dans cette section n'incluent pas les programmes d'efficacité énergétique du PGEÉ. Par ailleurs, l'impact en puissance du PGEÉ à l'horizon du plan d'approvisionnement est déjà pris en compte dans l'établissement des besoins de puissance du Distributeur.**

3.2 Hydro-Québec a-t-elle évalué l'impact en puissance des mesures d'efficacité énergétique incluses dans son potentiel technico-économique? Dans l'affirmative, veuillez déposer l'information.

**Réponse :**

**Le Distributeur est à finaliser l'évaluation de l'impact en puissance des mesures d'efficacité énergétique incluses dans son potentiel technico-économique aux marchés résidentiel et commercial-institutionnel. Il planifie terminer ses travaux à l'automne 2008.**

**4. Référence : Pièce HQD-1, Document 1, pages 41 à 44.**

**Demande :**

4.1 Quelle est votre évaluation des coûts marginaux (en \$/kW) de ses besoins de puissance à long terme? Veuillez fournir une évaluation globale, ainsi qu'une évaluation par type de moyen envisagé selon l'information disponible.

**Réponse :**

Le Distributeur entend déployer trois actions afin de pourvoir à ses besoins en puissance à long terme : (i) augmenter le recours aux moyens actuellement utilisés, (ii) explorer les options de gestion de la consommation et (iii) lancer un appel d'offres.

Le Distributeur considère que, pour l'heure, le marché du UCAP donne la meilleure évaluation du coût marginal des approvisionnements de puissance. Ainsi, les modalités du programme d'électricité interruptible reflètent cet indicateur. Le Distributeur considère donc un coût marginal actuel de 2,50 \$/kW-mois.

### **Alternatives en réseau autonome**

5. Référence : Pièce HQD-2, Document 1, page 16 de 36, lignes 10-22.

Préambule : « De façon concrète, le Distributeur (...) poursuit la campagne anémométrique en cours au Nunavik. »

**Demande :**

5.1 Veuillez indiquer les villages qui ont fait l'objet ou qui font l'objet présentement de mesures dans le cadre de cette campagne anémométrique.

**Réponse :**

**Inukjuak, Kuujjuarapik, Akulivik et Kangiqsualujuaq.**

5.2 Pourquoi Hydro-Québec ne réalise-t-elle pas dès maintenant des mesures anémométriques dans l'ensemble des villages du Nunavik?

**Réponse :**

**Les ressources disponibles, tant chez le Distributeur que chez ses fournisseurs sont limitées. Le Distributeur effectuera autant de campagnes simultanées que possible. Il ne prévoit pas pour l'instant installer d'autres anémomètres avant de connaître les résultats des évaluations complètes des projets d'Akulivik et de Kangiqsualujuaq.**

6. Référence : Pièce HQD-2, Document 1, page 16 de 36, lignes 18 à 21.

**Préambule : « (...) réalisera deux projets pilotes au Nunavik en vue de la réalisation éventuelle de JED dans toutes les communautés de cette région. Les sites actuellement envisagés pour ces projets pilotes sont Kangiqsualujjuaq et Akulivik. »**

**Demande :**

6.1 Quel est l'échéancier de l'ensemble des étapes et la mise en service prévue pour les deux projets de JED envisagés?

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 18.1 du GRAME (HQD-3, Document 6).**

6.2 Quelles sont les spécifications techniques envisagées pour ces deux projets pilotes (nombre et type de turbines éoliennes, taux de pénétration initial, modulation de la production des groupes diesel, valorisation de l'énergie excédentaire, etc.)?

**Réponse :**

**Cette question est prématurée.**

**7. Référence : Pièce HQD-2, Document 1, page 26 de 36, lignes 17 à 19.**

**Préambule : « Le projet de JED le plus prometteur, à Inukjuak, a été reporté étant donné la volonté de la communauté d'étudier un projet hydroélectrique. »**

**Demande :**

7.1 Où en est rendue l'étude du projet hydroélectrique à Inukjuak? Quels sont les principaux constats à l'heure actuelle concernant ce projet?

**Réponse :**

**Le Distributeur n'étant pas le promoteur du projet, il ne peut répondre à cette question.**

7.2 Quel est l'échéancier prévu pour les prochaines étapes concernant ce projet de centrale hydroélectrique?

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 7.1.**

7.3 Advenant la réalisation du projet hydroélectrique, quelles seraient les économies annuelles en diesel pour Inukjuaq?

**Réponse :**

**Tout dépendra de la puissance et de l'énergie que l'éventuelle centrale pourrait fournir. Voir la réponse à la question 7.1, ci-dessus.**

7.4 Veuillez comparer les mesures de vent réelles obtenues à Inukjuaq par rapport aux simulations effectuées antérieurement par l'IREQ.

**Réponse :**

**Le vent moyen évalué par l'IREQ était de 7,7 m/s à 30 m et le vent mesuré est de 7,9 m/s. Voir les résultats des études déposées en annexe à la demande de renseignements de SÉ-AQLPA (HQD-3, Document 11).**

**8. Référence : Pièce HQD-2, Document 1.**

**Demande :**

8.1 Veuillez déposer l'étude réalisée en 2006 par le Centre Hélios pour Hydro-Québec concernant les énergies renouvelables en réseau autonome. Veuillez également déposer toute autre étude réalisée par Hydro-Québec (ou fournir la référence) portant sur le même sujet.

**Réponse :**

**Voir la réponse à la question 46.1 de la Régie (HQD-3, Document 1).**

8.2 Veuillez indiquer l'ensemble des projets de production d'énergie renouvelable en réseau autonome auxquels Hydro-Québec a participé, que ce soit à titre d'exploitant ou non, sur le territoire du Québec ou non. Veuillez fournir une description de chacun des projets.

**Réponse :**

**L'IREQ a participé au projet de jumelage éolien-diesel de l'île St. Paul en Alaska, en 1999. À la fin des années 1980, Hydro-Québec a installé une éolienne à Kuujjuaq, qui est maintenant démantelée. La centrale du Lac Robertson a été construite en 1995. C'est une centrale hydraulique qui alimente la majorité du réseau de la Basse-Côte Nord. De plus Hydro-Québec achète maintenant l'énergie de la centrale hydraulique de Menihek.**

**9. Référence : Pièce HQD-2, Document 1, page 23 de 36, lignes 8 à 9.**

**Préambule : « Un raccordement au réseau intégré est également possible, à cet horizon, pour Clova, Opitciwan et même les Iles-de-la-Madeleine. »**

**Demande :**

9.1 Quelles sont les conditions qui permettraient un tel raccordement pour les Iles-de-la-Madeleine à l'horizon 2017? Quelles sont les principales contraintes?

**Réponse :**

**Comme pour tout projet d'Hydro-Québec, le raccordement devra être économiquement rentable, acceptable du point de vue environnemental et accueilli favorablement par la communauté locale.**

9.2 Hydro-Québec a-t-elle évalué les coûts d'un tel raccordement? Dans l'affirmative, veuillez déposer l'information.

**Réponse :**

**Les études sont en cours.**

9.3 Hydro-Québec a-t-elle réalisé une étude technico-économique pour un tel raccordement? Dans l'affirmative, veuillez déposer l'étude.

Réponse :

Les études sont en cours.